

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2016-2017 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 19 décembre 2016 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents	Fonction	Présence	Absence
Michel Rocheleau	Président	X	
Nicolas Brosseau	Vice-prés. et subst. com. par.	X	
Yasmina Tahj	Secrétaire	X	
Johanne Daudier	Secrétaire	X	
Ida Francoeur	Rep. comité de parents	X	
Annie Clermont	Membre	X	
Sylvain Lemieux	Membre		X
Stéphane Ricci	Membre	X	
Rachid Hacherouf	Membre	X	
Jean-Philippe Jung	Membre	X	
Brigitte Archambault	Membre		X
Stéphanie Salvétat	Membre		X
Stéphane Bouthillier	Membre		X
Annie Plouffe	Membre	X	
Philippe Duhaime	Membre	X	
Isabel Da Cruz	Membre		X
Carolyne Roy-Mladenovic	Membre	X	
Yanick Cyr	Membre	X	
Représentants de la communauté			
Alain Deschênes	Directeur général ISEHMG	X	
À combler	À combler		
Représentant des directions d'école			
Annie Gaudreau	Directrice école	X	
Représentante des enseignants			
À combler	Enseignante secondaire		
Julie Rivard	Enseignante primaire	X	
Représentante des professionnels			
Marie-Claude Michaud	Psychologue	X	
Représentante du personnel de soutien			
Nathalie Archambault	Techn. Éduc. spéc.	X	
Services des ressources éducatives			
Marie France Martinoli	Directrice adjointe SRÉ	X	

1. **Constatation du quorum**

Le quorum est constaté à 19h15.

2. **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Rocheleau souhaite la bienvenue aux membres du comité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté par madame Francoeur; elle est secondée par madame Daudier.

4. **Adoption du procès-verbal**

L'adoption du procès-verbal du 21 novembre 2016 est proposée par madame Archambault qui est secondée par monsieur Duhaime.

5. **Parole au public**

Aucun public n'est présent à la rencontre.

6. **Politique EHDAA de la CSMV**

Madame Martinoli présente un document Power Point sur la politique de l'adaptation scolaire de la CSMV.

Madame Martinoli explique les modalités de fonctionnement de cette politique.

Plusieurs questions sont posées par les membres du comité, des réponses sont données et des précisions sont apportées par madame Martinoli, madame Gaudreau et monsieur Rocheleau.

Le document sur la politique d'adaptation scolaire est disponible sur le site de la CSMV.

7. **Organisation des services pour les élèves à risque et HDAA**

Madame Martinoli distribue un document portant sur l'organisation des services pour les élèves à risque et HDAA.

Elle décrit les différents services et types de classes spécialisées offerts aux élèves à risque et HDAA au primaire et au secondaire.

Madame Martinoli informe le comité que la CSMV collabore de plus en plus avec les différents partenaires du secteur de la santé afin d'offrir un service adapté à l'élève.

8. **Pause**

Le comité prend une pause de dix minutes

9. **Représentants de la communauté**

Monsieur Brosseau propose d'inviter le centre « La petite échelle » à rejoindre le comité EHDAA en tant que représentant de la communauté.

Il a entrepris des démarches à cet effet.

10. **Revoir le calendrier des rencontres**

N'étant pas disponible le 24 mai 2017 pour la rencontre prévue du comité EHDAA, madame Martinoli propose la date du 17 mai 2017.

Proposition approuvée par le Comité.

11. **Mémoire sur le transport (suivi)**

Monsieur Rocheleau annonce qu'il tentera de rencontrer le Comité de transport au cours du mois de janvier et qu'il fera un suivi au sujet du mémoire sur le transport à la prochaine rencontre.

12. **Budget du comité**

Le budget est inchangé, soit 4254 \$.

Monsieur Rocheleau propose de réserver un montant du budget pour un goûter qui aura lieu à la rencontre du mois de janvier 2017 à 18h30 soit quarante-cinq minutes avant le début de la réunion.

Madame Martinoli mentionne que les membres intéressés à s'inscrire aux conférences de l'Institut des troubles d'apprentissage doivent l'informer rapidement par courriel pour pouvoir bénéficier des meilleurs tarifs.

13. **Parole au commissaire-parent EHDA**

La dernière séance du conseil des commissaires s'est tenue le 22 novembre 2016, monsieur Rocheleau informe le Comité que les parents-commissaires réélus ont été assermentés et les comités pour cette année ont été formés. La résolution du plan de l'organisation scolaire de la CSMV a été adoptée.

Monsieur Rocheleau rapporte qu'il y a eu également adoption du procès-verbal du comité de révision de classement d'un élève.

14. **Parole au représentant du comité de parents**

Monsieur Brosseau rapporte que la dernière rencontre du comité de parents a été passablement chargée. Un point de suivi sur les écoles internationales concernant le changement de territoire fut l'objet d'une discussion.

Il mentionne qu'il y a également eu des discussions sur la question du redécoupage des territoires des écoles Gentilly/Saint-Romain ainsi que sur le transport des EHDA, en particulier sur la préoccupation de la sécurité des élèves.

Monsieur Brosseau annonce le lancement de la page Facebook du comité de parents au mois de janvier 2017, projet du sous-comité communication.

Il rapporte aussi que le Comité de parents a approuvé la réflexion sur la réussite éducative.

Monsieur Brosseau partage les informations relatives à la formation offerte à la présidence des CÉ, ainsi que l'adoption de la politique d'intégration des transgenres dans les écoles.

15. **Parole au représentant FCPQ**

Madame Francoeur partage les informations concernant la ligne de téléphone mise en place par la FCPQ « allô parents ». Elle explique que ce sont des parents bénévoles et des enseignants qui répondront aux questions des parents.

Elle parle de la conférence donnée par monsieur Egide Royer les 25 et 26 novembre 2016 à la FCPQ qui porte sur la persévérance scolaire et le Québec.

16. **Parole aux membres**

Madame Daudier relate les préoccupations d'un parent qui est à la recherche d'un service de garde pour un élève HDAA au secondaire.

Madame Martinoli répond qu'il y a des ressources dans le secteur communautaire, elle cite le « Centre aux 4 poches » à Boucherville comme exemple.

Monsieur Duhaime demande des informations concernant les mesures de suspension de fréquentation de l'école pour un élève au primaire. Il fait cette démarche suite à un incident survenu avec son enfant.

En réponse, madame Martinoli parle du code de vie et précise que la suspension peut durer jusqu'à trois jours.

Madame Gaudreau mentionne que l'évaluation de la situation et les mesures à prendre se font au cas par cas selon les écoles.

Monsieur Rocheleau demande si les parents ont été informés par l'école d'un processus de gradation de sanctions au niveau du comportement de l'enfant avant l'incident.

17. **Varia**

Aucun point à cette rubrique.

18. **Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Stéphane Ricci; il est secondé par monsieur Hacherouf. Il est 21h50.

Rédigé par Yasmina Tah